

REPÈRES

En juillet 2010, des incidents éclatent à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) après la mort d'un jeune de la communauté du voyage, tué par un gendarme. Nicolas Sarkozy organise une réunion sur les gens du voyage et les Roms et ordonne le démantèlement des campements illégaux. L'amalgame donne lieu à une vive polémique. Malgré des origines communes, les Roms roumains ou bulgares, récemment arrivés en France et souvent sédentaires, se distinguent des gens du voyage, français depuis plusieurs siècles et itinérants.



Le pasteur Joseph Charpentier, co-organisateur du rassemblement de la mission évangélique Vie et Lumière, qui se tiendra du 21 au 28 août.

**LES AIRES D'ACCUEIL**

La loi du 5 juillet 2000, dite loi Besson du nom du secrétaire d'Etat au Logement de l'époque, Louis Besson, oblige les communes de plus de 5 000 habitants à mettre à la disposition des gens du voyage des aires d'accueil, dans le cadre d'un schéma départemental. En contrepartie, les municipalités qui se plient à la règle peuvent demander au préfet l'expulsion des campements illégaux dans la commune. Selon un rapport ministériel de 2008, 42% des 42 000 places nécessaires ont été aménagées.

400 000

C'est approximativement le nombre de gens du voyage en France. Ils seraient environ 250 000 à vivre et à travailler de façon itinérante ou semi-sédentaire.

Dans le Loiret, une grand-messe tsigane en mal d'hospitalité

Alors que 7 000 caravanes sont attendues à une rencontre prévue initialement en Alsace, le bourg de Nevoï manifeste son hostilité.

Par **MOURAD GUICHARD**
envoyé spécial à Nevoï (Loiret)
Photos **OLIVIER COULANGE. VU**

Sur la commune de Nevoï, petite bourgade du Giennois (Loiret), il n'y a plus un chemin de terre, plus une entrée de propriété, plus un accès forestier qui ne soit volontairement barré par des arbres allongés, des pierres, des parpaings. Des moyens déployés par les habitants pour manifester leur hostilité à la venue des pèlerins tsiganes attendus pour le rassemblement estival de la mission évangélique Vie et Lumière, à partir de dimanche. Le deuxième après celui

REPORTAGE

d'avril. Cette fois, 7 000 caravanes sont attendues du 21 au 28 août, contre 3 000 habituellement.

«Les gens me disent qu'ils en ont marre», explique Michel Beeuwsaert, le maire sans étiquette de la commune (2 000 habitants), où la mission possède un terrain de 133 hectares. «Ce rassemblement aurait dû se tenir en Alsace, mais des élus ont fait pression et obtenu du ministre de l'Intérieur qu'il ait lieu ailleurs. J'ai fait intervenir les élus du Loiret, mais ils n'ont visiblement pas le même poids.» Le maire pointe des habitudes de vie qu'il juge exaspérantes. «Vous aurez beau mettre 200 WC, les Tsiganes tront faire leurs besoins dans la nature, c'est ainsi. Recon-

naissez que ce n'est pas agréable de retrouver des papiers de toutes les couleurs joncher les chemins.» Selon lui, et malgré les équipes de bénévoles qui procèdent au nettoyage des terrains, les chasseurs, nombreux dans cette région, se plaignent constamment. Il se dit favorable à la tenue «d'un rassemblement, mais une fois tous les quatre ans au même endroit, pas plus». «Les habitants ne sont pas racistes, mais ils en ont assez», prévient Arnaud Dassier, un militant UMP, probable futur candidat aux législatives.

MARCHE SILENCIEUSE. Arnaud Dassier est à l'origine d'une pétition et d'une lettre ouverte à Claude Guéant, le ministre de l'In-



Lors des préparatifs de la rencontre à Nevoay...



...où la mission évangélique possède un terrain de 133 hectares.

Fernand Delage, de l'association France Liberté Voyage :

«Notre seul souhait : rentrer dans le droit commun»

Fernand Delage préside l'association France Liberté Voyage et intervient comme expert auprès du Conseil de l'Europe. Comment réagissez-vous à la polémique autour du rassemblement à Nevoay ?

Malheureusement, cela ne m'étonne qu'à moitié. Il y a une grande méfiance à l'égard des gens du voyage qui sont considérés comme des étrangers ou confondus avec les Roms. Eux viennent de Roumanie et de Bulgarie et sont sédentaires pour la plupart, alors que nous sommes français depuis plusieurs générations et sommes pour beaucoup itinérants. Le mode de vie nomade dérange. Les problèmes rencontrés à Nevoay ne sont qu'une illustration des difficultés auxquelles nous sommes confrontés tout au long de l'année.

Vous pensez au déficit d'aires d'accueil ?

Malgré la loi Besson, trop peu d'aires d'accueil ont été construites. Et beaucoup d'entre elles sont impraticables. Nous avons juste besoin d'un

terrain pour stationner les caravanes, avec un point d'eau et d'électricité. Dans le cadre de mon association, nous cherchons à contourner ces restrictions et à lutter contre les clichés et les peurs. Faute d'aires d'accueil, nous demandons aux communes de pouvoir s'installer à d'autres endroits : parkings, champs... J'ai conservé plus de 200 attestations de maires qui peuvent témoigner que tout se passe bien et que notre présence ne gêne personne. D'une certaine façon, j'essaie d'avoir un rôle d'ambassadeur. Les maires doivent aussi avoir en tête que les gens du voyage contribuent à dynamiser leurs villes car ce sont des consommateurs comme les autres.

Il y a un an, Nicolas Sarkozy déclarait que «certains posent problème chez les gens du voyage et les Roms», après les incidents de Saint-Aignan. En un an, les choses ont-elles changé ?

Ce vieux mythe du voleur de poules nous poursuit toujours ! J'ai quand même le sentiment qu'il y a quel-

ques avancées : les expulsions de terrain sont moins nombreuses et nous arrivons à instaurer un meilleur dialogue, notamment avec les préfetures.

Quelles sont vos revendications d'un point de vue politique ?

Nous ne demandons qu'une seule chose : rentrer dans le droit commun ! Le récent rapport du sénateur Pierre Hérisson, remis au Premier ministre, s'intitule «Pour un statut proche du droit commun». Même si nous partageons plusieurs propositions qui s'y trouvent, nous ne voulons pas être «proches», mais rentrer totalement dans le droit commun. En plus du respect de la loi sur les aires d'accueil, nous demandons que le livret et le carnet de circulation soient supprimés. Et qu'il soit plus simple d'obtenir une carte d'identité avec une adresse ainsi qu'une carte d'électeur. Enfin, nous souhaitons que la scolarisation des enfants soit facilitée. Ces mesures nous permettront de conserver notre mode de vie.

Recueilli par MARWAN CHAHINE

térieur. «Le pays giennois n'a pas les moyens sanitaires, techniques et humains d'accueillir des rassemblements d'une telle importance. Il en résulte des dégradations excessives et inadmissibles», écrit-il. Selon lui, son canton de 25 000 habitants peut difficilement accueillir, chaque année, près de 40 000 personnes supplémentaires, «dont les comportements ne sont pas toujours à la hauteur de ceux que l'on est en droit d'attendre d'invités à l'égard de leurs hôtes». Il y a dix jours, une marche silencieuse de protestation réunissait 400 personnes. Peu de temps auparavant, Michel Beeuwsaert avait dû s'opposer à la proposition de création

«Après chaque rassemblement, le débriefing incluant élus et services de l'Etat ne laisse apparaître aucun fait grave.»

Le pasteur Joseph Charpentier co-organisateur

d'une milice, lancée au cours d'une réunion publique. «J'ai rencontré le conseil municipal de Nevoay pour les mettre en garde contre toute forme de stigmatisation», rapporte Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret. J'ai vu, face à moi, des élus responsables.»

Mais le militant Arnaud Dassier explique : «Le porte-à-porte commercial des gens du voyage qui peut faire penser à du repérage, la passivité des forces de police, l'engorgement des commerces, de la voirie, tout ceci concourt à braquer les habitants qui ne sont pas méchants par nature. Les racistes, ce sont les élus alsaciens qui ont refusé de les accueillir.»

Occupé à assurer la logistique de la manifestation, le pasteur Joseph Charpentier regrette également ce revirement des pouvoirs publics : «J'espère que c'est la dernière fois.» Il se dit surpris par les réactions de certains habitants. «Les craintes naissent de l'inconnu. Or, nous sommes implantés ici depuis vingt-

trois ans. Après chaque rassemblement, le débriefing incluant élus et services de l'Etat ne laisse apparaître aucun fait grave.» Le pasteur minimise l'ampleur de la manifestation : «Que tout le monde se rassure : avec les vendanges qui viennent de débuter, de nombreux pèlerins ne pourront pas faire le déplacement.»

«SOLDATS EN PARTANCE». De ces tourments, les élus alsaciens n'ont cure. Ils sont même aux anges, à l'image de Michel Sordi, député-maire UMP de Cernay (Haut-Rhin). Sur son blog, l' élu se félicite d'avoir obtenu que la célébration ne se tienne pas sur l'ex-base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim, où elle était initialement prévue : «Je ne peux que me réjouir de cette sage décision et tiens à remercier tous les parlementaires et les élus qui se sont

mobilisés à mes côtés.» Dans un précédent communiqué, il assurait que le site risquait d'être «ravagé» par la venue des Tsiganes. «La sécurité publique des habitants et des biens sera, elle aussi, mise en cause», affirmait-il. Pas moins. Officiellement, et comme il l'a été précisé à Jean-Pierre Sueur, le ministère de l'Intérieur invoque «l'entraînement de militaires en partance pour l'Afghanistan» afin de justifier la décision de préférer Nevoay à l'ancienne base située entre Colmar et Mulhouse. «Depuis sept ans, nous cohabitons avec les militaires à chacun de nos rassemblements estivaux et ça s'est toujours bien passé», réfute Joseph Charpentier. «Tout le monde est solidaire de moi, mais personne ne veut les prendre sur son territoire», regrette le maire de Nevoay qui doit rencontrer, avec d'autres élus, le ministre de l'Intérieur à l'automne. «Les élections législatives sont proches, ceci explique peut-être cela», conclut l' élu résigné. ◆

PASSEZ L'ÉTÉ AVEC LIBÉ

Libération vous accompagne tout l'été sur votre lieu de vacances ou chez vous.

3 mois pour 49 €

Réduction
55%

2 mois pour 39 €

1 mois pour 26 €

3 semaines pour 18 €

Cet été, je m'abonne

À découper et renvoyer sous enveloppe affranchie à Libération, service abonnement, 11 rue Béranger, 75003 Paris

C'est l'été, je m'abonne à Libération chez moi ou en vacances :

3 mois 49 € au lieu de 110 € (-55%) 2 mois 39 € au lieu de 73 € (-46%) 1 mois 26 € au lieu de 36,40 € (-28%) 3 semaines 18 € au lieu de 25 € (-28%)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____ @ _____

Ci-joint mon règlement : Chèque à l'ordre de Libération

Carte bancaire N° _____

Expire le _____ mois _____ année _____ Cryptogramme _____ Date _____

Signature obligatoire :

AETE11

Cette offre est valable jusqu'au 31 août 2011 exclusivement aux particuliers pour un nouvel abonnement en France métropolitaine. La livraison est assurée par porteur avant 7 h 30 dans plus de 300 villes, les autres communes sont livrées par voie postale. Les informations recueillies sont destinées au service de votre abonnement et, le cas échéant, à certaines publications partenaires. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications cochez cette case